

rejeté

SÉNAT

le 19 décembre 1970

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT EN NOUVELLE LECTURE

portant modification de la loi n° 66-537
du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, en nouvelle lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 19 décembre 1970.

Le Président,

Signé : Alain POHER.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4^e législ.) : 1^{re} lecture, 1440, 1453, 1493 et in-8° 334.

2^e lecture, 1564, 1567 et in-8° 358.

Commission mixte paritaire, 1601 et in-8° 365.

3^e lecture, 1599, 1609 et in-8° 367.

Sénat : 1^{re} lecture, 108, 145 et in-8° 48 (1970-1971).

2^e lecture, 146 et in-8° 61 (1970-1971).

Commission mixte paritaire, 149 et in-8° 67 (1970-1971).

Nouvelle lecture, 156 (1970-1971).